

*Le président*

Mardi 17 novembre 2020

## COMMUNIQUÉ

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Thierry Santa, a signé ce matin et fait déposer au tribunal administratif un référé, afin que le blocage du port autonome soit levé au plus vite.

Dans le contexte actuel que traverse la Nouvelle-Calédonie, le président précise qu'il est inenvisageable de mettre en péril l'activité économique. La libre circulation des marchandises et des personnes doit être garantie sur tout le territoire.

Par ailleurs, les forces de l'ordre ont dû intervenir ce matin, afin que l'accès au gouvernement soit libéré. La séance hebdomadaire du gouvernement collégial, qui n'a pu se tenir ce matin, a été reportée.

Ces éléments ont été communiqués à l'interpatronale reçue en fin de matinée au gouvernement par le président et le membre en charge de l'économie, Christopher Gygès. Le président a appelé au calme et au respect des prérogatives des différentes autorités et institutions.